

Forêt La suppression éventuelle du poste de triage d'Hérimoncourt (ONF) fait hurler les maires des six communes impactées. Les conseils municipaux entrent en résistance

Coupes claires, humeurs sombres

« OUI, JE SUIS fâché. C'est vrai que j'ai eu des paroles un peu fortes ». Il est en colère le maire d'Hérimoncourt, Alain Aubert. En boule depuis qu'il a appris « l'éventuelle suppression » par l'ONF du poste de triage de son canton.

Michel Ceschia, l'agent ONF chef du fameux triage vient de partir en retraite. Un homme qui a de la chlorophylle qui coule dans les veines tant sa passion pour la forêt est grande, lui qui a préféré tourner le dos à une carrière dans l'enseignement (prof de sport) pour se consacrer à celle qui fait respirer la planète. Son remplacement à ce poste de triage, qui réunit les forêts communales de Bondeval, Hérimoncourt, Valentigney, Audincourt et Abbévillers (soit 1.330 hectares de bois) n'est pas acquis. L'ONF n'échappe pas aux logiques comptables qui prévalent désormais dans les services publics. « L'ONF a déjà fait sauter un quart des postes de terrain depuis 2002. Ça devient ingérable » tonne François Sittre, agent ONF, secrétaire adjoint du Snupfen-solidaire. Les agents de l'unité territoriale de Montbéliard-Pont-de-Roide ont signé une lettre ouverte dans laquelle ils s'opposent à la suppression du poste d'Hérimoncourt « refusent collectivement d'assurer l'intérêt de ce triage vacant ». Le rôle du chef de triage est fondamental. Il gère les forêts des collectivités, marque les bois pour les coupes, conseille les communes dans les travaux

forestiers, assure une mission de police de l'environnement, notamment dans les zones périurbaines où les véhicules tout terrain viennent sillonner les bois et les décharges sauvages prolifèrent... La crise s'est traduite par davantage de bûcherons dans les forêts qui viennent s'y approvisionner en bois de chauffage (affouage). Avec les accidents potentiels et les conseils de l'agent ONF distillés autant pour bien couper un arbre que se protéger. « Si d'aventure M. Ceschia n'est pas remplacé, ça suppose que les 1.330 hectares qu'il géreraient seront répartis sur les autres agents déjà surchargés » dénonce Alain Aubert. « On va se retrouver avec un triage de 1.500 hectares alors que la moyenne dans le Nord-Franche-Comté est de 1 170, que nos forêts proches des villes, souvent nichées sur des versants abrupts donc à l'accès difficile, réclament une exploitation fine sur le plan paysager ».

« En clair » abonde Jean-Paul Mascaro, adjoint au maire à Abbévillers, « en répartissant la charge de travail sur le dos des autres agents, ceux-ci seront moins disponibles. On les verra moins souvent. On paye de la garderie à l'ONF. Normal qu'on réclame un service en contrepartie ». La riposte des communes impactées n'a pas tardé. « ONF veut faire des économies. Soit », résume Alain Aubert. « L'Etat fige son aide au détriment des agents de terrain. En bureau municipal, nous avons décidé de geler



■ Michel Ceschia, 33 ans d'Office national des forêts (à g) et François Sittre.
Photo Françoise JEANPARIS

la vente de coupes de bois dont le produit rapporte 12 % à l'ONF. La commune ne percevra pas de recettes mais l'ONF non plus ». Abbévillers a fait de même. Le 4 juillet, les maires du canton ont été invités à suivre le mouvement. « Chantage » tonne l'office. « Pas du tout », balance Alain Aubert. « Les communes aiment autant la forêt que l'ONF. Sauf que les beaux sentiments, ça ne marche plus. Des moyens humains sont nécessaires pour bien les gérer ». Les coupes claires dans les rangs des agents fichent des humeurs sombres aux maires.

Françoise JEANPARIS

Prématuré

► François Rollin, le directeur ONF de l'agence Nord-Franche-Comté est on ne peut plus clair : « Toute cette agitation, cette mobilisation des élus me semblent prématurées ». Il le concède : « une réflexion est en cours ». Autant qu'il admet avoir évoqué le cas du triage d'Hérimoncourt « mais il n'y a pas lieu de s'affoler. Les discussions ne font que commencer. Maintenant, les réductions d'effectifs se décident dans un cadre national, pas à notre petit niveau ». Soit. Quant au poste de M. Ceschia, le directeur précise que « jusqu'à ce jour, il n'est pas vacant puisqu'officiellement, le titulaire n'est pas encore officiellement à la retraite mais en vacances ». Ça s'appelle négotier...

Les frênes meurent

► Parallèlement à son travail à l'ONF, Michel Ceschia travaille pour le ministère de l'Agriculture via son réseau départemental santé des forêts. Sa mission ? « Assurer une surveillance sanitaire des forêts, faire remonter les alertes comme celle concernant l'arrivée du chalaras fraxiné dans les forêts du nord comtois, un champignon qui attaque le frêne en Europe ». Ce champignon qui décime les frênes est apparu en Pologne en 2005, est arrivé en Haute-Saône en 2008, colonise le Nord-Est depuis 2010. « Ce champignon attaque directement les racines. Les arbres meurent en deux ou trois ans. Le bois est impropre à l'industrie car le bois blanc du frêne devient grisâtre », explique Michel Ceschia. L'hiver et le printemps très et trop humides expliquent pour partie la prolifération du champignon tueur de frêne.